



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Apprendre du passé pour mieux avancer

Ross Hastings

*Institut pour la prévention de la criminalité et
Département de criminologie
Université d'Ottawa*

Introduction du volume inaugural de la RIPC

La recherche nous fournit de plus en plus d'éléments qui tendent à confirmer ce que nous dictent déjà l'expérience pratique et le bon sens : la prévention du crime, ça marche. Malheureusement, nous éprouvons beaucoup de difficulté à faire en sorte que les constats de cette recherche prennent forme dans les politiques et la pratique. En dépit de ce que nous savons, nous continuons d'investir massivement dans des approches traditionnelles et réactives pour contrer la criminalité, la victimisation et l'insécurité. La prévention de la criminalité demeure une approche relativement marginale par rapport aux activités principales du système de justice pénale et on n'est pas encore parvenu surmonter tous les obstacles qui se dressent devant cette nouvelle façon d'assurer la sécurité de la population.

La mise sur pied de l'Institut pour la prévention de la criminalité (IPC) à l'Université d'Ottawa reflète nos efforts en vue de redresser la situation. La mission de l'IPC est de renforcer la capacité du Canada de mettre à contribution les données probantes et les connaissances dont il dispose pour abaisser les taux de criminalité et de victimisation, de même que les niveaux de peur et d'insécurité. Nous nous sommes fixés quatre objectifs principaux :

1. rassembler et enrichir les connaissances scientifiques en matière de criminalité et de prévention;

2. faire en sorte que les décideurs, les praticiens, les médias et la population aient accès à ces connaissances;
3. contribuer à la capacité des Canadiens d'utiliser ces connaissances de manière efficace;
4. aider tous les ordres de gouvernement, les membres de la société civile et le grand public à tirer parti de ces connaissances.

Ce volume inaugural de la *Revue de l'Institut pour la prévention de la criminalité (RIPC)* n'est que l'une de toute une gamme d'activités destinées à nous aider à réaliser nos objectifs¹. En publiant la RIPC, nous avons comme but de produire et de diffuser des connaissances de pointe émanant d'experts dans le champ de la prévention de la criminalité. Deux enjeux principaux retiendront notre attention. Un premier met l'accent sur les données les plus probantes ayant trait à ce qui réussit ou, à tout le moins, à ce qui semble le plus prometteur aux chapitres de la réduction de la criminalité, de la victimisation et de l'insécurité : quels genres de leçons avons-nous apprises au sujet de la prévention? Un deuxième porte sur les éléments probants relatifs au design et à la mise en œuvre d'initiatives réussies : comment adapter ou appliquer des programmes qui connaissent du succès aux problèmes qui ont cours dans diverses collectivités?

Le thème de ce premier volume est *Apprendre du passé pour mieux avancer*. Nous avons voulu par ce thème refléter notre préoccupation selon laquelle, comme on y a déjà fait allusion, il y en a encore beaucoup de chemin à parcourir avant que la prévention ne soit acceptée (et financée) comme partenaire à part entière au sein du système de justice pénale et qu'elle ne constitue le quatrième pilier aux côtés de la police, des tribunaux et des services correctionnels. Notre but est de faire le point sur où nous en sommes rendus dans quelques domaines choisis de la prévention (dans la mesure où il est possible de le faire dans le petit nombre de pages dont nous disposons). À cette fin, nous avons invité chacun des auteurs, plus ou moins à la blague, à relever le défi qui suit : « Si vous êtes si ferré en matière de criminalité et de prévention, dites-moi donc ce que je devrais savoir et ce que je devrais faire! » Les auteurs ont mordu à l'hameçon et se sont montrés à la hauteur de la situation. Les résultats sont, à notre avis, à la fois instructifs et, dans bien des cas, provocants.

Nous avons eu l'occasion de réunir les auteurs à l'Université d'Ottawa pour un atelier de deux jours du comité de rédaction; ceux-ci ont pu communiquer l'ébauche de leur article et en présenter le contenu aux autres participants. Cet

¹ Pour une description plus complète de l'IPC et de ses activités, consulter notre site Web à l'adresse www.prevention-crime.ca

atelier a donné lieu à beaucoup de discussions et débats sur l'état actuel et les perspectives d'avenir de la prévention de la criminalité.

Même s'ils présentent une diversité de points de vue, ces articles et l'atelier reflètent également un niveau de consensus significatif sur de nombreuses questions. On a noté un thème commun : la criminalité, la victimisation et l'insécurité sont des phénomènes complexes qui requièrent des solutions tout aussi complexes. La recherche d'une solution simple relève de l'illusion et donne lieu à un gaspillage d'argent et à des occasions manquées. On a pu relier ce thème à au moins quatre dimensions clés d'une stratégie de prévention du crime.

La définition de la prévention de la criminalité

Nous sommes encore loin de parvenir à un consensus sur les buts de la prévention ou sur les meilleurs moyens de les atteindre. Comme les experts ne réussissent pas à s'entendre, il ne faut pas s'étonner si la population demeure quelque peu sceptique et ne sait pas trop s'y retrouver. Pour l'instant, la prévention est une notion en vogue, mais elle demeure ambiguë. Si nous voulons progresser, il nous faudra nous entendre sur un cadre structurant ou, si l'on préfère, sur une vision de comment mettre à contribution les aspects les meilleurs et les plus prometteurs des écoles de pensée qui s'affrontent. Il est peu probable qu'une approche quelconque, qu'elle soit développementale, sociale, situationnelle ou autre, puisse à elle seule fournir toutes les réponses. Il nous faut un modèle de référence qui regroupe ces diverses approches stratégiques d'une manière efficace en un cadre conceptuel qui permette de comprendre le problème et de concevoir et de mettre en œuvre des solutions globales.

L'implication de la population : un besoin

La prévention jouit d'un grand appui, même lorsqu'on demande aux gens de choisir entre la prévention et le maintien de l'ordre. Mais à l'heure actuelle, on semble parler plus que l'on agit. Le défi à relever est de traduire les attitudes du public en appuis politiques et en une implication active de la population. Il s'agit d'une tâche plus difficile par les temps qui courent, alors que la population et le monde politique se sont si clairement tournés vers des approches plus réactives et plus punitives. Les appuis à la prévention sont vastes et constants, mais, si nous espérons réaliser notre plan d'action en prévention, il nous faudra une base institutionnelle plus solide ainsi qu'un leadership et une mise en marché plus efficaces.

La dépendance envers les collectivités

Le champ de la prévention de la criminalité doit de plus en plus compter sur les collectivités et les gouvernements locaux pour l'obtention de ressources. Cette situation est grandement attribuable au fait que les gouvernements centraux se sont montrés réticents à investir dans de nouveaux programmes sociaux ou à rediriger une part des ressources allouées à d'autres composantes du système, et au fait que le secteur privé ne voit que très peu d'occasions rentables dans ce domaine. De ce fait, les collectivités ont en grande partie été abandonnées à elles-mêmes. Conséquemment, et il est triste de le constater, on a tendance à réduire la prévention de la criminalité aux seuls programmes dont les collectivités veulent bien et sont en mesure de se doter. Le résultat de tout cela est qu'on en vient trop souvent à compter exagérément sur le genre de petits programmes dont il est démontré qu'ils sont inefficaces. Même dans le meilleur des cas, la réalité financière est habituellement telle que les programmes sont offerts de manière morcelée et au petit bonheur et ont tendance à ne pas survivre très longtemps. Cela signifie également que les avantages de la prévention tendent à profiter de manière disproportionnée à ceux qui ont les moyens de faire les choses correctement plutôt qu'aux collectivités qui ont le plus besoin d'aide. Cela pourrait contribuer à accentuer les inégalités plutôt qu'à les aplanir.

La résistance au changement

La prévention de la criminalité continue de se situer en marge du pouvoir, et ses adeptes n'ont aucun contrôle sur la carotte – les amples ressources – ni sur le bâton – les processus de contrôle et de reddition de comptes. Conséquemment, les organisations du domaine de la justice ont eu tendance à considérer la prévention comme plus ou moins accessoire à leurs activités principales. Les impératifs de survie des organisations et le désir de ces organisations et de leur personnel de contrôler leur destin se conjuguent pour engendrer un climat de résistance au changement. La situation est davantage compliquée par le fait que la plupart de ces organisations sont réticentes à énoncer leurs buts et objectifs en des termes mesurables. On continue de mettre l'accent sur les intrants et les extrants, plutôt que sur les incidences mesurables des initiatives de prévention de la criminalité ou de sécurité publique. La prévention a d'attrayant qu'elle laisse miroiter la promesse d'une réponse plus efficace à la criminalité, mais si on néglige de mettre en place les conditions qui permettent de procéder à une analyse coûts-avantages, il sera difficile de réunir des arguments irréfutables pour soutenir cette promesse.

Apprendre du passé pour mieux avancer

Les articles contenus dans ce volume, chacun à sa façon, abordent certains de ces enjeux. Les auteurs ont mis leur expertise à contribution afin de nous aider à comprendre ce qui se passe aujourd'hui dans leur secteur, de même que les conséquences qui pourraient en découler, et ils se sont prononcés sur les moyens qui, selon eux, nous permettraient de faire mieux. Les lecteurs et lectrices pourront juger des résultats eux-mêmes en consultant les résumés ou à l'issue d'une lecture plus approfondie des articles présentés. Nous de l'IPC espérons que vous trouverez ces articles utiles et stimulants; nous espérons aussi qu'ils contribueront à des progrès vers la mise en place d'une approche fondée sur des connaissances afin de mieux contrer le problème de la criminalité.